

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2011

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Le conseil municipal, convoqué par M. Massabie, s'est réuni en session ordinaire le jeudi 27 janvier 2011 à 20h30 pour examiner les différents points à l'ordre du jour.

Présents : MM. TRÉBOSC François, RIGAL Hervé, AMIGUES Gérard, MERCADIER Francis, MARIN Daniel, SINGLANDE David, Mmes JOUBERT Coline et CAJARC Stéphanie, M. WILLANUEVA Jean-Noël.

Absents excusés: M. FRAYSSE Didier.

Absents non excusés : Mme MAZET Isabelle.

Secrétaire de séance : M. MARIN Daniel.

- Réforme de l'intercommunalité : avant la fin 2011 le préfet doit présenter la nouvelle carte de l'intercommunalité. Une communauté de communes de moins de 5000 habitants verra son avenir désigné par le préfet. Nous étudions de nouvelles orientations (regroupements ou bien envisager de rejoindre une autre communauté de communes sachant que nous restons souverains de notre choix.
- Révision des commissions communales, certaines sont regroupées, d'autres supprimées compte tenu de l'adhésion à la communauté de communes.
- Des délégations sont données à Monsieur Le Maire afin de faciliter l'avancement des affaires au quotidien. Un compte rendu des décisions prises dans le cadre de ces délégations sera fait par Monsieur Le Maire lors de chaque séance du conseil municipal.
- La CAF nous a versé 9566,23 € au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2009. Nous devons reverser le reste dû sur cette somme au centre de loisirs « les enfants des causses », soit 2 592,83 €. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2011.
- Déclassement d'une portion du Domaine Public, Place Jean-Louis Belvezet pour vente au profit de Monsieur Guy COUDERC. (impasse située entre chez M. COUDERC et M. BACH).
- Augmentation du temps de travail de Mme Geneviève HATEAU qui passe de 26h30 à 28h30 hebdomadaire.
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^o Classe au profit de M. Dominique DOULEAU par avancement de grade au vu de l'ancienneté.
- Remboursement par assurance suite sinistre sur lampadaire Place d'Occitanie: l'assurance nous présente un chèque de 902,17 € au titre de première indemnité. Le solde interviendra à la fin des travaux.
- Opération d'ordre comptable afin de régulariser certains comptes qui depuis l'élaboration du PLU entre 2002 et 2007 ont été modifiés. Une ouverture de crédits en dépenses et en recettes pour 18 026,52 € est nécessaire, sans incidence financière sur le budget.
- Examen de droit de préemption concernant la mise en vente des parcelles BC 332 et BC 335 appartenant à la famille GAVIN. La commune préempte sur la totalité car elle est intéressée par la parcelle BC 335 afin de permettre l'accès aux services pour les personnes à mobilité réduite.
- Une aide financière de 35€ par élève de l'école maternelle a été accordée à la coopérative scolaire pour les sorties scolaires.
- La séance se termine par un tour de table et la prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 03 mars à 20h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 02 février 2011

Le Maire,
Joël MASSABIE.